

Fiche Bonne Pratique Développement Durable F.F.TRI.

Covoiturage et déplacements en groupe

	<i>Contribution</i>	<i>Gouvernance</i>	<i>Santé / Sport pour Tous</i>	<i>Environnement</i>	<i>Economique</i>
Thématique concernée				X	
Levier d'action concerné (Cf. Agenda 21 de la F.F.TRI.)	Levier 25 - Intégrer les déplacements en transports en commun dans l'organisation des événements.				

DETAILS DE L'ACTION

Structure porteuse de l'action	Club de l'ASPTT Angers
Objectif de l'action	Limiter l'impact du bilan carbone et réduire le budget des déplacements liés à l'organisation de nos manifestations
Descriptif succinct de l'action	<p>Favoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> le covoiturage lors de nos différentes organisations en lien avec le Conseil Général du Maine et Loire, référencement direct sur le site du CG49 : http://www.covoiturage49.fr/ <p>Organiser des déplacements collectifs sur les compétitions (utilisation du forum + fichiers Doodle + location de minibus (tarifs négociés)).</p>
Nature du ou des publics visés	Triathlètes se déplaçant sur nos épreuves
Indicateur de suivi de l'action	Nombre de covoituré par évènement
Partenaires de l'opération <i>Institutionnels et /ou privés</i>	Conseil Général du Maine et Loire et Ford Rent

	<p>Pour en savoir plus CONTACTEZ</p> <p>Gilles DANIELLOU</p> <p>✉ : triathlon.angers@asptt.com</p> <p>☎ : 0664134226</p> <p>ASPTT Angers - 35 rue de l'Enfer – 49000 ANGERS</p>
---	--